

sentier



LE CAP GRIS-NEZ

● Départ : Eglise - AUDRESSELLES

➔ Longueur : 27 km

🕒 Durée : 6h00



INFOS :

Office de Tourisme de La Terre des 2 Caps

Place de la Mairie - 62179 WISSANT

Tél. : 0.820.207.600 - Fax : 03.21.85.39.64

www.terredes2caps.com

tourisme@terredes2caps.com



VUE DU GRIS-NEZ



CHEMIN DES DOUANIERS



EGLISE D'AUDINGHEN



CURIOSITES :

Grand Site National des deux Caps.

Cap Gris-Nez. Baie de Wissant.

Bois d'Haringzelles. Eglise d'Audresselles.

Eglise de Tardinghen.

Batterie Todt - Musée du Mur de l'Atlantique.

Brasserie Noyon - Bières artisanales

Ferme de Belle Dalle à Tardinghen.

ESTAMINET-RANDONNEE :

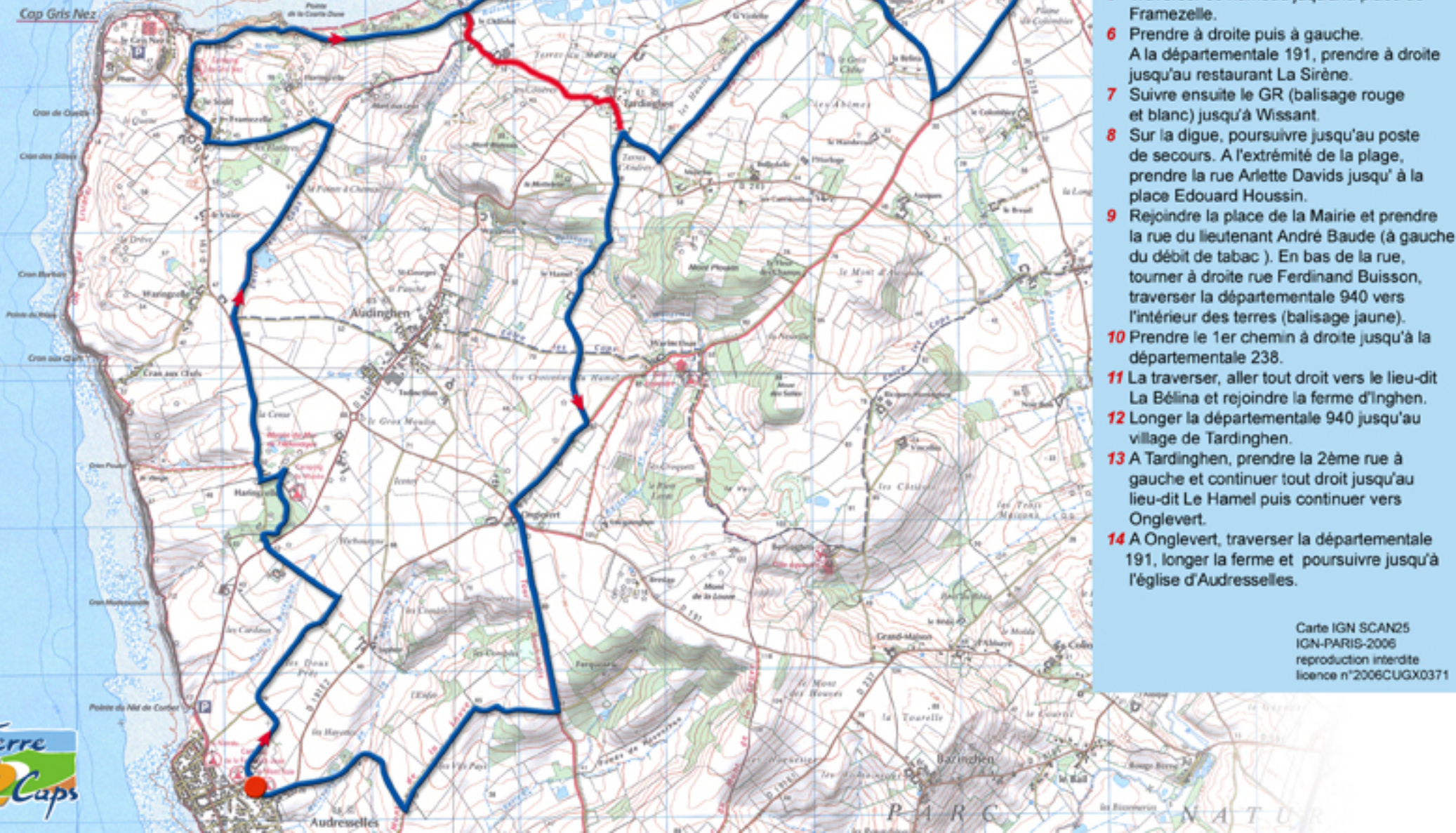
Estaminet-randonnée "Chez Eric"

68, rue Edmond Marin La Meslée - 62164 Audresselles

03 21 32 98 79. Sandwichs, croque-monsieur,
jeux traditionnels.

LE CAP GRIS-NEZ

Cap Gris Nez



- 1 Prendre la direction du village, aller tout droit et prendre la 1ère à droite. Suivre le sentier jusqu' à la départementale 940.
- 2 Franchir la départementale 940 jusqu'au bois d'Haringzelles. Le traverser.
- 3 À la sortie du bois, prendre le sentier à gauche puis à droite jusqu' à la départementale 191. Longer la départementale jusqu'au calvaire.
- 4 Au calvaire, poursuivre jusqu'au lieu-dit Floringzelle.
- 5 Traverser ce hameau jusqu' à la place de Framézelle.
- 6 Prendre à droite puis à gauche. A la départementale 191, prendre à droite jusqu'au restaurant La Sirène.
- 7 Suivre ensuite le GR (balisage rouge et blanc) jusqu' à Wissant.
- 8 Sur la digue, poursuivre jusqu'au poste de secours. A l'extrémité de la plage, prendre la rue Arlette Davids jusqu' à la place Edouard Houssin.
- 9 Rejoindre la place de la Mairie et prendre la rue du lieutenant André Baude (à gauche du débit de tabac). En bas de la rue, tourner à droite rue Ferdinand Buisson, traverser la départementale 940 vers l'intérieur des terres (balisage jaune).
- 10 Prendre le 1er chemin à droite jusqu' à la départementale 238.
- 11 La traverser, aller tout droit vers le lieu-dit La Béline et rejoindre la ferme d'Inghen.
- 12 Longer la départementale 940 jusqu'au village de Tardinghen.
- 13 A Tardinghen, prendre la 2ème rue à gauche et continuer tout droit jusqu'au lieu-dit Le Hamel puis continuer vers Onglevert.
- 14 A Onglevert, traverser la départementale 191, longer la ferme et poursuivre jusqu' à l'église d'Audresselles.

Carte IGN SCAN25
IGN-PARIS-2006
reproduction interdite
licence n°2006CUGX0371